Nations Unies ECE/WG.1/2011/3

Conseil économique et social

Distr. générale
8 juillet 2011
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Groupe de travail sur le vieillissement

Quatrième réunion
Genève, 21 et 22 novembre 2011
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Travaux du Bureau

Rapport sur la troisième réunion du Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement

I. Introduction

Participation

1. Les représentants de l'Espagne, pays qui accueillait la réunion, ont souhaité la bienvenue aux participants et présenté quelques remarques liminaires.

2. La Présidente, M^me^ Erika Winkler, représentant l'Autriche, a remercié les organisateurs et a ouvert la réunion.

3. Les États membres ci-après étaient représentés à la réunion: Allemagne, Arménie, Autriche, Belgique, Espagne, Géorgie et Malte. Les représentants du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la Serbie n'ont pu y participer. Deux représentants du Centre européen de recherche en politique sociale (Centre européen de Vienne) ont participé à la réunion. Un représentant de la Fédération européenne des personnes âgées y a pris part au nom des organisations non gouvernementales (ONG). Un autre représentant de l'Autriche était également présent, de même qu'un représentant de l'Institut espagnol des personnes âgées et des services sociaux (Instituto de Mayores y Servicios Sociales, IMSERSO).

4. Le Bureau a adopté l'ordre du jour.

II. Rapport sur le renouvellement du mandat du Groupe de travail sur le vieillissement par le Comité exécutif de la CEE

5. La Présidente et le secrétariat ont rendu compte de la demande faite à la trente-neuvième réunion du Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE)

Merci de recycler

le 16 décembre 2010, tendant à proroger le mandat du Groupe de travail sur le vieillissement pour une période de trois ans. Il a été signalé que le Comité exécutif avait approuvé officiellement le renouvellement de ce mandat lors de sa réunion du 4 mars 2011 (voir ECE/EX/2011/L.6).

6. Le secrétariat a indiqué que la soixante-quatrième session de la Commission économique pour l'Europe devait se tenir la semaine suivante. Il a précisé que, parmi les divers projets de décision, figurait une déclaration reconnaissant le rôle central du Groupe de travail sur le vieillissement dans la coordination de l'élément régional du deuxième cycle d'examen et d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution pour la période 2011-2013.

7. Le représentant des ONG a constaté que le document demandant renouvellement du mandat du Groupe de travail, qui récapitulait les résultats obtenus jusque-là par le Groupe, omettait de faire état de sa collaboration efficace avec la société civile. Il a suggéré de mettre l'accent sur cet aspect dans les futurs documents de cette nature.

III. Progrès réalisés dans l'exécution du programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement

8. Le secrétariat a donné une vue d'ensemble des travaux récents effectués par le Groupe des activités relatives à la population de la CEE à l'appui du programme du Groupe de travail sur le vieillissement. La tâche principale avait été d'obtenir le renouvellement de son mandat. Le secrétariat a remercié la Présidente et les États membres du Groupe de travail pour leur soutien.

9. Depuis la dernière réunion du Groupe de travail, les activités réalisées avaient notamment consisté à: préparer un atelier sur le renforcement des capacités en Israël; contribuer au programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations; établir une liste complète des coordonnateurs nationaux pour les questions de vieillissement; et rédiger un projet de directives pour l'établissement des rapports nationaux en 2011 dans le cadre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Le secrétariat a indiqué qu'il avait également participé à d'autres activités relatives à la population, concernant par exemple l'Année internationale de la jeunesse.

10. Le secrétariat a exposé les progrès réalisés dans l'exécution des différents aspects du programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement:

a) Atelier de formation au renforcement des capacités en rapport avec les «services communautaires aux personnes âgées», à Haïfa (Israël) (du 20 février au 3 mars 2011):

Onze personnes, représentant des gouvernements, des organisations non gouvernementales et les milieux universitaires, venues de neuf pays, ont participé à l'atelier. Le programme, comportant des visites de terrain, des discussions et des conférences présentées par des experts israéliens et internationaux a suscité l'intérêt tant des participants que des représentants du pays hôte et les organisateurs ont proposé qu'un atelier analogue ait lieu en 2012.

b) Publication de la feuille de route pour l'intégration du vieillissement en Arménie et état d'avancement de la feuille de route de la République de Moldova:

Il a été signalé que la rédaction de la feuille de route de l'Arménie avait été achevée et envoyée à l'impression.

Le Bureau a été informé que le projet complet de feuille de route pour la République de Moldova devait être communiqué aux partenaires locaux en mai 2011, préalablement à des négociations et à la modification du projet afin de permettre l'adoption des recommandations. Il a été noté qu'il faudrait réunir 15 000 dollars des États-Unis environ pour financer les services d'un consultant et les frais de voyage à ce stade du processus d'établissement de la feuille de route.

Le représentant de Malte en sa qualité de directeur de l'Institut international du vieillissement, a rendu compte d'une visite récente du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en République de Moldova en notant combien les représentants rencontrés sur place tenaient à achever la rédaction de la feuille de route.

Le Bureau a examiné les possibilités de financement et des suggestions concernant le choix d'un consultant.

c) Rapport d'auto-évaluation sur les notes d'orientation:

Le secrétariat a livré les résultats d'un questionnaire distribué aux coordonnateurs nationaux à la troisième réunion du Groupe de travail, en novembre 2010, pour évaluer la série de notes d'orientation sur le vieillissement.

Le rapport d'auto-évaluation a été approuvé.

Le Bureau a examiné les thèmes suggérés pour de futures notes d'orientation, a discuté de l'importance d'une traduction de ces notes dans d'autres langues que l'anglais et a souscrit à la proposition visant à indiquer dans les exemples de bonnes pratiques les noms des coordonnateurs nationaux à contacter.

Il a été convenu que la série des notes d'orientation existantes serait intégrée dans un document unique en prévision de la Conférence ministérielle de 2012. Le représentant de l'Autriche étudierait la possibilité d'en faire imprimer des copies sur papier.

d) Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations:

Le secrétariat a fait rapport sur les progrès réalisés et les faits nouveaux concernant le programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations, dont une réunion récente du Consortium du Programme et la tenue prochaine d'une conférence des utilisateurs de données et d'une réunion du Groupe de travail international sur le programme.

Il a été indiqué que la Direction générale de l'emploi des affaires sociales et de l'inclusion de l'Union européenne (DG Emploi) s'était déclarée disposée à financer la participation de cinq États supplémentaires au programme. Le choix des bénéficiaires n'a pas encore été effectué et fera l'objet d'un appel à propositions.

11. Le secrétariat a présenté un projet de nouvelle note d'orientation sur la «coopération régionale en matière de politiques relatives au vieillissement». Les membres du Bureau ont formulé des observations et des suggestions, et il leur a été demandé de fournir, le cas échéant, des exemples supplémentaires de bonnes pratiques. Il a été relevé, en particulier, que le terme «régional» risquait d'être mal compris et devait faire l'objet d'une clarification dans le texte ou le titre. Il a été convenu de modifier le projet et d'en distribuer une nouvelle version aux membres du Bureau, afin qu'ils puissent formuler des observations en juin.

12. Le secrétariat a présenté l'avant-projet d'une nouvelle note d'orientation sur «l'image des personnes âgées». Les membres du Bureau ont apporté leurs commentaires et leurs suggestions.

13. Le secrétariat a donné un aperçu d'activités suggérées en matière de renforcement des capacités. Un atelier sur les questions de vieillissement devrait avoir lieu en République tchèque en octobre 2011, comme le coordonnateur national l'a confirmé au secrétariat. La Serbie avait également fait quelques propositions mais, son représentant étant absent, aucune précision n'a pu être apportée à ce sujet. Il a été noté que l'Institut international du vieillissement, Malte, devait organiser un atelier sur «la formulation des politiques, la planification, l'exécution et le suivi du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement» les 17 et 18 octobre, mais que ces dates avaient été jugées trop tardives pour que les États membres de la CEE qui en avaient besoin puissent bénéficier d'une formation pour la préparation de leurs rapports par pays.

14. Le secrétariat a indiqué qu'un atelier régional ou sous-régional de formation sur les modalités d'établissement des rapports par pays pour le deuxième cycle d'examen et d'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement pourrait être organisé uniquement s'il était financé par un État membre. Il a donc été demandé aux États membres d'étudier des possibilités de financement dans les meilleurs délais, l'atelier devant avoir lieu à la fin juin ou en juillet 2011. Toute proposition de financement devrait parvenir au secrétariat au plus tard en mai 2011.

IV. Deuxième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement: directives en vue de l'établissement des rapports par pays

15. Le secrétariat a présenté les résultats d'une consultation par voie électronique organisée dans le cadre de la préparation des directives sur les modalités d'établissement des rapports par pays pour le deuxième cycle d'examen et d'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

16. Les deux questions qui n'avaient pu faire l'objet d'un consensus étaient la longueur du rapport et la nature de la participation des ONG. Ces questions ont été débattues au sein du Bureau.

17. Il a été convenu que, compte tenu du fait que les coordonnateurs nationaux pour les questions de vieillissement devaient faire parvenir les vues de toutes les parties prenantes, il fallait leur demander de prendre en considération les contributions des ONG lors de l'établissement des rapports par pays, plutôt que de charger la CEE de solliciter des rapports distincts de la part des ONG.

18. Le texte des directives a fait l'objet d'une discussion approfondie et de diverses modifications, y compris la nécessité d'y faire figurer une référence à la Déclaration de León de 2007. Il a été convenu que les observations éventuelles d'ordre rédactionnel devraient parvenir sans délai au secrétariat par courrier électronique. Les principales décisions ci-après ont été adoptées:

a) Les rapports devraient comporter des renseignements relatifs à chacun des 10 engagements formulés dans la Stratégie régionale d'exécution;

b) Il était essentiel que les rapports mentionnent les réformes institutionnelles (modifications de la législation, politiques et programmes visant à mettre en œuvre la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement);

c) Les questions subsidiaires figurant dans chaque rubrique seraient reformulées sous la forme d'indications et le texte explicatif préciserait qu'il n'est pas nécessaire de répondre à chacune d'entre elles, mais qu'elles sont plutôt destinées à offrir des pistes de réflexion;

d) Les titres seraient modifiés afin de reprendre la formulation exacte des engagements de la Stratégie régionale d'exécution;

e) L'introduction rappellerait aux États membres que la conférence de 2012 portera sur la qualité de la vie et le vieillissement actif et les inviterait à mettre l'accent sur ce thème, dans la mesure du possible.

19. Il a été convenu que la version définitive révisée des directives serait distribuée aux membres du Bureau avant le 12 avril, pour approbation, puis à tous les États membres avant la fin avril 2011.

20. Un représentant du Centre européen de Vienne a présenté un projet de liste comportant un ensemble d'indicateurs de base sur lesquels les États membres pourraient s'appuyer dans l'élaboration de leurs rapports. Il a été précisé que le Centre européen de Vienne pourrait aider les États membres à chercher des données concernant ces indicateurs s'ils rencontraient des difficultés.

21. Les représentants de l'Espagne et de Malte ont indiqué avoir participé à la quarante-neuvième session de la Commission du développement social, qui s'est tenue à New-York du 9 au 18 février 2011.

22. Le secrétariat a signalé que, durant cette session, un projet de résolution (E/CN.5/2011/L.3) faisant ressortir l'aspect régional de l'élaboration des rapports avait été soumis à la Commission. Cela a été considéré comme constituant une preuve de l'importance des rapports de synthèse régionaux.

23. Il a été question d'un rapport, portant sur la situation huit ans après l'adoption du Plan de Madrid, en cours d'élaboration par l'ONG HelpAge International et le FNUAP, rapport pour lequel le Centre européen de Vienne a été chargé de fournir une contribution relative aux États membres de la CEE. Il a été jugé utile d'obtenir le projet de rapport et d'en faire part aux États membres concernés pour étayer leurs efforts visant à établir leurs rapports nationaux.

V. Conférence ministérielle sur le vieillissement de 2012: questions d'organisation

24. La représentante de l'Arménie (Vice-Présidente), a présidé l'examen de ce point de l'ordre du jour.

25. Un représentant de la DG Emploi de l'Union européenne (UE) est venu présenter les projets de l'UE pour l'Année européenne du vieillissement actif et la solidarité entre les générations (2012).

26. Il a indiqué que l'UE serait disposée à apporter son soutien à la participation des ONG et des milieux scientifiques à la Conférence ministérielle de 2012. La nature exacte de ce soutien n'est pas encore connue, mais comprendrait probablement le financement des frais de voyage et d'hébergement des participants.

27. La Présidente a présenté un projet de programme pour la conférence, comportant des suggestions quant au contenu et à la nature des groupes d'experts et des réunions au niveau ministériel. Ces propositions ont été longuement discutées. Diverses décisions ont été adoptées:

a) L'ordre des deuxième et troisième groupes de discussion devait être inversé;

b) Les titres des groupes de discussion seraient présentés sous la forme d'enjeux ou de «dilemmes»;

c) Il a été convenu que toute suggestion de modification du texte du programme devait être envoyée à la Présidente ou au secrétariat.

28. La date, l'importance et le lieu des forums des ONG et des milieux scientifiques ont fait l'objet d'échanges de vues. Il a été convenu qu'ils ne devraient pas se dérouler parallèlement à la Conférence ministérielle, mais se tenir le jour précédent. Le représentant de l'Autriche a accepté d'examiner la possibilité d'organiser ces rencontres dans les locaux de la Commission européenne à Vienne ou dans ceux de l'Université de Vienne.

29. Aucune décision n'a été prise sur la question de savoir si les deux réunions au niveau ministériel devaient porter sur le même thème ou sur deux thèmes différents. Il a été convenu qu'elle ferait l'objet d'échanges par voie électronique.

30. Il a été convenu également que les recommandations concernant le choix des intervenants pour les groupes d'experts seraient communiquées par courrier électronique à la Présidente et au secrétariat, afin de garantir une représentation géographique équilibrée des États membres et de la société civile.

VI. Élaboration de la déclaration de la Conférence ministérielle sur le vieillissement de 2012

31. Il a été convenu que l'Allemagne, Malte, la Géorgie, la Belgique et l'Autriche, secondées par le représentant des ONG, formeraient un groupe de travail dans le but d'établir un plan général pour structurer les éléments de la déclaration et le communiqueraient par voie électronique à l'ensemble des membres du Bureau avant le 15 octobre 2011. Le projet doit s'appuyer sur les différents éléments du programme de la Conférence.

32. Il a été convenu en outre qu'après examen par tous les membres du Bureau, le projet serait communiqué à l'ensemble du Groupe de travail à la fin octobre ou au début novembre afin d'encourager tous les États membres à étudier les contributions à apporter avant la réunion de novembre. Il a été décidé que le Bureau se réunirait juste avant la quatrième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement (le lundi 21 novembre, à 8 h 30) en vue d'examiner le projet de texte une fois encore avant de le soumettre au Groupe de travail.

33. Il a été convenu que le secrétariat coordonnerait les échanges de courriers électroniques pour faire part du projet de déclaration au Groupe de travail.

VII. Ordre du jour de la quatrième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement (première réunion du Comité préparatoire de la Conférence ministérielle de 2012)

34. Se référant au projet d'ordre du jour distribué avant la réunion, le secrétariat a invité les représentants à présenter leurs observations ou leurs suggestions.

35. Le secrétariat a indiqué que M. Clemens Tesch-Roemer, du Centre allemand de recherches gérontologiques, avait accepté de présenter un exposé liminaire pour le débat approfondi consacré à la qualité de la vie et au vieillissement actif au titre du point 7 du projet d'ordre du jour.

36. Mis à part une suggestion tendant à modifier le déroulement de la réunion – le représentant de l'Allemagne ayant proposé de consacrer plus de temps à la préparation de la Conférence ministérielle, notamment à l'élaboration de la déclaration – le projet d'ordre du jour a été approuvé.

VIII. Questions diverses

37. Le Bureau a approuvé (par courrier électronique, à la suite de la réunion) une liste de publications pour l'exercice biennal 2012-2013.

IX. Résumé et clôture de la réunion

38. Il a été provisoirement décidé que la prochaine réunion du Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement se tiendrait les 22 et 23 mars 2012. L'Allemagne, la Belgique, et le Royaume-Uni (en son absence) ont été invités à étudier la possibilité d'accueillir la réunion.